



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 9 MARS 2022

Les participants : Bernard TOMASINI, Président, Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et Démocratie de proximité, François-Xavier KOEMPGEN Directeur CASA, Jean-François CARRASCO, Vice-Président Délégué CAP AZUR, Laurence BRIFFA, Vice-Présidente du Groupe thématique TRANSPORTS -DÉPLACEMENTS, Thierry LESPINASSE, Vice-Président du Groupe thématique Aménagement du Territoire, Patrick DELALANDRE, Vice-Président du Groupe thématique Économie Emploi, Carole GHIBAUDO, Vice-Présidente du Groupe thématique Patrimoine et Environnement, Annaelle DENOUX, Apprentie.

1. Validation du compte rendu du Bureau du 10 février 2022

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire de la CASA par FX KOEMPGEN, Directeur.

Le 21 février 2022, le conseil communautaire de la CASA a débattu sur les orientations budgétaires et fiscales de l'agglomération Ce débat obligatoire présente également les enjeux et les mesures 2022 de l'ensemble des compétences de la CASA. Chaque année, le Bureau du CDD a connaissance de l'essentiel du contenu.

3. Présentation du rapport d'activité du CDD CASA 2020-2021

Les conseillers communautaires doivent examiner et débattre sur l'activité du Conseil de Développement. Ainsi le 21 mars 2022 lors du prochain conseil communautaire, le rapport d'activité 2020-2021 sera présenté. Le fond et la forme du document ainsi que la présentation sont approuvés par le Bureau. Le rapport est sur le site du CDD (cddcasa.fr).

En voici l'essentiel.

Le Conseil de Développement a été renouvelé en octobre 2020. Pendant la crise il a continué à travailler principalement en distanciel pour aider à la décision des politiques publiques communautaires. Il s'est doté d'une plateforme de concertation et d'une newsletter. Il renforce

son rôle actif sur le terrain, au niveau local plus près de la population, au niveau régional en pilotant une coordination des CDD et au niveau national en contribuant aux débats sur la participation citoyenne au sein de la CNCD.

4. Feuille de route :

→ Démarche CASA 2040 : thèmes que les groupes de travail souhaiteraient voir traités dans cette démarche.

La CASA a saisi le Conseil de Développement dans le cadre de la démarche de révision du ScoT valant PCAET et PDM. C'est un cabinet qui est chargé de réaliser la première étape que constitue le diagnostic territorial. Il sera présenté en Assemblée Plénière et le Conseil de Développement rendra sa contribution après la rentrée.

Lors de sa prochaine réunion prévue le 18 mars, le groupe Économie/Emploi doit recenser les sujets qu'il pourrait travailler. Ces sujets seraient à la fois en lien avec la démarche CASA 2040 et les éléments recueillis auprès du Directeur Général Adjoint en charge de ces questions.

→ Enquête publique sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

La CASA s'est prononcée sur l'enquête publique en souhaitant que la **phase 2** du projet soit accélérée. Elle intègre un syndicat qui réunit les acteurs du projet autour des questions du financement. Le CDD suivra ce dossier.

5. Communication : « CDD Actu »

Le second numéro de « CDD Actu » est en cours de finalisation. Il contient quatre rubriques. Le mot de l'élu en charge du Conseil de Développement et de la participation citoyenne, les actions et travaux à venir, la démarche nationale de labellisation des communes par le CDOS06 (Comité Départemental Olympique et Sportif), le projet Plan Bleu et la présentation d'un membre, en l'occurrence, Madame GHIBAUDO, Vice-Présidente en charge de l'Environnement et du Patrimoine.

6. Festival « Souffleurs d'avenir » - État de la Participation du CDD

Le festival souffleurs d'avenir se tient à BIOT les 21 et 22 mai. L'objectif de cet événement récurrent est d'animer la ville autour de questions environnementales et de transitions écologiques. Le thème retenu est celui de l'alimentation de demain. Sous l'impulsion de Thierry Lespinasse, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville, le CDD y tiendra un stand. Il s'agira de faire la promotion de son action, voire susciter des souhaits de participation et de proposer une activité en lien avec le thème.

7. Questions diverses

RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.